

Zeitschrift:	Bulletin der Schweizerischen Akademie der Medizinischen Wissenschaften = Bulletin de l'Académie suisse des sciences médicales = Bollettino dell' Accademia svizzera delle scienze mediche
Herausgeber:	Schweizerische Akademie der Medizinischen Wissenschaften
Band:	16 (1960)
Rubrik:	Académie Suisse des Science Médicales : fondation bourses en médecin et biologie : 6e rapport trisannuel 1958 - 1960

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Académie Suisse des Sciences Médicales
Fondation pour bourses en médecine et biologie

6e Rapport trisannuel 1958-1960

Avec le 6e rapport trisannuel se termine l'activité de votre Président. Rappelons que le Comité de notre Fondation, créée en 1942, a été présidé par le Prof. *A. de Muralt* de Berne de 1942 à 1948 et par le Prof. *A. Werthemann* de Bâle de 1949 à 1954.

Il ressort du tableau suivant que pour la 6e période trisannuelle 28 nouvelles bourses et 10 prolongations ont été accordées.

Sur le nombre total de 38 bourses, 28 (73,7%) concernent les Etats-Unis. Seulement 3 (7,9%) concernent des célibataires, d'ailleurs toutes pour l'Europe. La moyenne annuelle des bourses était donc de 9 ½ pour les mariés aux U.S.A., de 2 ½ pour les mariés en Europe et de 1 pour les célibataires en Europe. La proportion est, par conséquent, pour 1 bourse en Europe, 2,8 bourses en Amérique.

Rappelons que depuis 1958 le montant des bourses annuelles était le suivant:

pour l'Europe, célibataire	Fr. 8 000.—
pour l'Europe, marié	Fr. 10 000.—
pour l'Amérique, célibataire ..	Fr. 12 000.—
pour l'Amérique, marié	Fr. 14 000.—

En octobre 1959, le Comité a en outre décidé de payer le voyage du candidat et en plus, d'allouer pour chaque enfant la somme de Fr. 600.— par an.

La somme moyenne totale versée par an pour la période 1958/60 était de Fr. 148 320.— dont Fr. 113 660.— pour l'Amérique et Fr. 34 660.— pour l'Europe.

La proportion est donc de 1 à 3 en faveur de l'Amérique, sans tenir compte des frais de voyage et des allocations pour les enfants.

Le tableau suivant montre que le nombre des nouveaux boursiers pendant les 6 dernières années était de 51, alors que pour la période de 1943 à 1948 le chiffre correspondant était de 58 et, pour 1949 à 1954, de 47.

Tableau 1

Années	Nombre des nouveaux boursiers	Prolon-gations	Total des bourse	Europe		U.S.A.	
				Mariés	Célib.	Mariés	Célib.
1958	9	2	11	1	1	9	-
1959	8	5	13	2	1	10	-
1960	11	3	14	4	1	9	-
Total	28	10	38	7	3	28	-
Moyenne par an	9 $\frac{1}{3}$	3 $\frac{1}{3}$	12 $\frac{2}{3}$	2 $\frac{1}{3}$	1	9 $\frac{1}{3}$	-
Somme moyenne versée par an	-	-	148 320.-	26 660.-	8 000.-	113 660.-	-

Le nombre des prolongations se monte pour les 6 dernières années à 18, pour 25 de 1942 à 1948 et 15 de 1949 à 1954.

Le nombre des boursiers appartenant aux facultés des sciences a fortement diminué. Alors qu'il était de 25,9% pour la 1re période de 6 ans, de 12,8% pour la 2e période, il n'est plus que de 3,9% pour les derniers 6 ans. Il est probable que ce déséquilibre est dû à l'augmentation des possibilités offertes aux chercheurs dans le domaine des sciences par d'autres fondations.

Tableau 2

Période	Nombre de nouveaux boursiers	Prolon-gations	Total des bourses	Bourses en	
				médecine	sciences
1943-1948	58	25	83	43	15
1949-1954	47	15	62	41	6
1955-1960	51	18	69	49	2
1943-1960	156	58	214	133	23

Il ressort du tableau suivant que, pour la dernière période de 1955 à 1960, il y a eu 24 boursiers suisses alémaniques, contre 27 boursiers romands, alors que pour les 12 premières années, la proportion entre le nombre des boursiers de Suisse alémanique et celui de Suisse romande était de 77 à 28, c'est-à-dire, de 2,7 à 1. La proportion pour les 6 dernières années s'est nettement déplacée en faveur de la Suisse romande (1 à 1,1).

Tableau 3

Période	Bâle	Berne	Zurich	Fribourg Neuchâtel	Lausanne	Genève	Total
1943–1948	16	9	17	—	7	9	58
1949–1954	13	9	13	1 (F)	3	8	47
1955–1960	9	8	7	1 (N)	8	18	51
Total	38	26	37	2	18	35	156

Il ne fait pas de doute que les séances scientifiques qui ont lieu à la suite des réunions du Conseil, ont fait connaître notre Fondation, ce qui a pour conséquence une augmentation du nombre des demandes. N'oublions pas que les progrès de la médecine exigent de plus en plus des études approfondies et prolongées.

Sur 34 demandes de bourses parvenues pendant la dernière période trisannuelle (1958–1960), 28 ont été acceptées, 3 ont été retirées et 3 refusées.

Il ressort du tableau suivant que, pour la période de 1943–1954, 72,8 % des 144 demandes ont été acceptées, alors que pour les 6 dernières années, le pourcentage des bourses accordées est monté à 79,7 % pour 64 demandes. Cette augmentation est en partie due au fait que le Président a parfois conseillé aux parrains de ne pas présenter de demande, lorsqu'il s'agissait de candidats trop jeunes ou d'emblée non destinés à la carrière scientifique.

Tableau 4

Période	Nombre de demandes	Bourses			
		accordées		retirées ou refusées	
		Nombre	%	Nombre	%
1943–1954	144	105	72,8	39	27,2
1955–1960	64	51	79,7	13	26,3
Total	208	156	75	52	25

Depuis 1958, la contribution des Donateurs a nettement augmentée. La somme totale versée par année est de Fr. 125 000.—. Il ressort du tableau 1 que la dépense moyenne des 3 dernières années est de Fr. 148 320.—, non compris les frais généraux et allocations pour voyage et enfants. Cet excès des dépenses inquiète le Comité et cela d'autant plus qu'une augmentation du montant des bourses est devenue indispensable.

Tout en remerciant une fois de plus les Donateurs de leur généreuse compréhension, j'espère qu'ils nous aideront à augmenter le montant des bourses, sans qu'il soit nécessaire de diminuer par trop le nombre des boursiers, car notre Fondation joue un rôle indispensable pour la formation des cadres universitaires.

En terminant ce 6e rapport trisannuel, je tiens à exprimer toute ma gratitude aux Membres du Comité dont la précieuse collaboration a beaucoup facilité ma tâche.

Le Président:
sig. Prof. A. Franceschetti

Genève, le 4 mars 1961